

Direction générale des services EG/AG/VD 2019 -

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2019

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ablon-sur-Seine régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Eric GRILLON, Maire (séance ouverte à 20 heures).

Présents: E. GRILLON, J.-B. PAUL, L. PEYROUTY, L. FORICHON, P. ROUYER, L. ANQUETIN, P. DOUWES, M. PARMENT, G. BORRELLY, M. LE GOFF, P. QUÉRO, C. TIPHINEAUD, L. LELEU, R. SENNEDOT, J. BUISINE, J. PINTO, H. ANGÉE, M. GRIMONT, M. BOURDIER, V. BAYOUT (à partir du point 3), C. CONTAMIN, M. MOREAU.

Absents représentés :

J. ROSSI M. GUILLOT F. GOUPIL A. MARQUET C. SILVA C. TEXIER procuration à

H. ANGEE
E. GRILLON
R. SENNEDOT
P. DOUWES
J. PINTO
M. MOREAU

Absent excusé: M. LE CLECH.

Secrétaire de séance : J. BUISINE est désignée, à L'UNANIMITÉ, par le Conseil municipal.

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 décembre 2018 est adopté, à **L'UNANIMITÉ**.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

1-CONVENTION DE FINANCEMENT D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX AVEC LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE (TRAPIL)

**AUTORISE à L'UNANIMITÉ** Monsieur le Maire à signer la convention de financement d'études et de travaux avec la Société des Transports Pétroliers par Pipeline (TRAPIL) pour l'installation par TRAPIL de mesures compensatoires de type « dalles PE » sur la canalisation « T.13-T.09 » financées par la Commune d'Ablon-sur-Seine en qualité de maître d'ouvrage dans le projet d'extension de l'établissement scolaire Pasteur A. **DIT** que la dépense correspondante sera imputée au budget 2019 de la Commune.

#### 2-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE BORNAGE

AUTORISE à L'UNANIMITÉ, Monsieur le Maire à procéder à la signature du procès-verbal de bornage et/ou de reconnaissance des limites, RAPPELLE que les frais et honoraires relatifs aux opérations de bornage et d'établissement du procès-verbal susmentionné seront supportés par l'acquéreur de la parcelle AC 21, (Madame Magali BOURDIER, Messieurs Cyrille CONTAMIN et Vincent BAYOUT n'ont pas pris part au vote pour cause de conflit d'intérêt).

**3-DÉBAT ET RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE - ANNÉE 2019 PREND ACTE** du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2019, **APPROUVE** le Rapport d'Orientation Budgétaire ayant servi de base au Débat d'Orientation Budgétaire.

4-AUTORISATION D'ENGAGER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL JUSQU'À L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019, DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET 2018

**AUTORISE à L'UNANIMITÉ** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater sur le budget principal avant le vote du budget primitif 2019 (hors le capital de l'annuité de la dette), les dépenses d'investissement pour un montant maximum de **823 950** € au total, dont pour le chapitre 20 : **3 950** €, pour le chapitre 21 : **338 000** €, pour le chapitre 23 : **482 000** €. **DIT** que l'ensemble de ces crédits sera repris dans le cadre du vote du budget primitif principal, **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur Le Préfet, Monsieur le Trésorier Principal d'Orly.

# 5-DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE POUR LA CRÉATION D'UN CITY STADE EN ACCÈS LIBRE

APPROUVE à L'UNANIMITÉ le programme de travaux portant sur la création d'un City Stade en accès libre, sur le site du complexe sportif Pierre-Pouget, SOLLICITE les financeurs (État, Conseil départemental,...) pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible pour les travaux envisagés, SOLLICITE Madame Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région d'Ile-de-France, pour l'attribution d'une subvention pour la création d'un City Stade en accès libre, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

## 6-DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE POUR LA CRÉATION D'UN CITY STADE EN ACCÈS LIBRE

APPROUVE à L'UNANIMITÉ le programme de travaux portant sur la création d'un City Stade en accès libre, sur le site du complexe sportif Pierre-Pouget, SOLLICITE les financeurs (État, Région, ...) pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible pour les travaux envisagés, SOLLICITE Monsieur Christian FAVIER, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, pour l'attribution d'une subvention portant sur la création d'un City Stade en accès libre, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette demande.

# 7-DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS D'INVESTISSEMENT MÉTROPOLITAIN (FIM) AUPRÈS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

**APPROUVE à L'UNANIMITÉ** les projets de transition énergétique, de remplacement des moyens de chauffage polluants, avec le plan de financement prévisionnel de l'opération suivante : Rénovation thermique de l'Espace Culturel Alain-Poher pour **205 166 € HT, AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible au titre du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) auprès de la Métropole du Grand Paris, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette demande de subvention.

# 8-VERSEMENT D'UN ACOMPTE SUR SUBVENTION AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

**DIT** à L'UNANIMITÉ qu'il sera procédé au versement d'acompte, avant le vote du budget primitif, sur la subvention prévue pour l'exercice 2019 à l'association **AICA** pour un montant de **6000** € (article comptable 6574), **DIT** qu'il sera prévu au budget primitif 2019 une subvention à cette association, pour un montant au moins égal à celui de l'acompte, dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement des activités de l'association.

# 9-AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT N°201700065 ET 20170034 DE SERVICE ACCUEILS DE LOISIRS « EXTRASCOLAIRE » ET PÉRISCOLAIRE » AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE (CAF)

**APPROUVE à L'UNANIMITÉ** les deux avenants aux conventions d'objectifs et de financement « extrascolaire » et « périscolaire » pour les accueils de loisirs maternels et élémentaires n° 201700065 et 201700034, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, lesdites conventions.

# 10-AVENANT AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) DE LA VILLE D'ABLON-SUR-SEINE

**ADOPTE à L'UNANIMITÉ** le règlement de fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs maternel et élémentaire de la Ville d'Ablon-sur-Seine annexé à la délibération, **DIT** que ce règlement intérieur sera applicable dès son approbation, **PRÉCISE** que le règlement sera transmis pour information aux organismes partenaires de la Ville : Caisse d'Allocations Familiales, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et remis à chaque famille Ablonaise.

# 11 PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

PREND ACTE de la présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

### 12 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DE LA POLICE MUNICIPALE

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2018 de la Police Municipale.

La séance est levée à 21 heures 20.

Fait à Ablon-sur-Seine, le 8 février 2019.

Eric GRILLON Maire d'Ablon-sur-Seine